

Annexe 1 facultative : Auto-évaluation

Contexte et ambition du projet

Le projet de requalification des espaces publics des Glacis s'inscrit dans une dynamique vertueuse de développement durable et de transition écologique.

Les principales ambitions sont :

⇒ **Faire de ce quartier un modèle de nature en ville**

Le projet vise à mobiliser les éléments paysagers et écologiques majeurs que sont le canal de l'ouest et le parc Ziegler à l'est, ne bénéficiant aujourd'hui que très peu de l'attractivité du quartier. Une liaison verte entre ces deux espaces d'exception sera mise en œuvre au service du paysage, des usages et de la biodiversité. Le lien avec les autres parcs proches est recherché.

⇒ **Repenser la circulation, favoriser les mobilités douces**

L'enjeu est de construire un plan de circulation apaisé, de repenser l'offre de stationnement et de développer des parcours de mobilité douce. Une attention particulière est portée sur la berge du canal, en lien avec la déconstruction des batteries de garages qui s'y trouvent.

⇒ **Aménager de manière vertueuse et sobre**

Il s'agit de s'appuyer sur les atouts et les forces du quartier pour le transformer de manière vertueuse et économe.

⇒ **Préserver la ressource en eau**

Peu visible depuis le quartier, le canal sera demain parti intégrant du paysage, modifiant ainsi le rapport des citoyens à l'eau. La désartificialisation des sols, la gestion des eaux pluviales, l'arrosage des espaces verts : autant de sujets traités par le projet.

⇒ **Favoriser le vivre ensemble**

Visant le bien-être des habitants, le projet se bâtit avec eux. Des réunions publiques et des ateliers de coproduction sont d'ores et déjà organisés mobilisant les services de la Ville et de la Communauté Urbaine, l'agence d'urbanisme et le concierge de quartier.

Le projet de requalification des espaces publics s'étend sur une surface de 8.5 ha et comprend : des voiries, des parkings, des espaces paysagers et des aires ludiques. Ainsi le projet prévoit au stade esquisse :

- la plantation d'environ 450 arbres (dont 150 sur les berges),
- la réorganisation des stationnements, 3 parkings publics seront créés et 3 parkings seront confortés. Le taux de restitution du nombre total de stationnement est de 100% (958 stationnements aériens et 69 stationnements box ou équivalents).
- la désimperméabilisation des sols en favorisant les noues pour la gestion des eaux pluviales, les matériaux perméables pour les stationnements, le remplacement des espaces minéralisés par des espaces végétalisés.
- une meilleure gestion des eaux pluviales en les déconnectant du réseau d'assainissement, l'infiltration sera en priorité recherchée. Mise en place de noues, de chaussée drainantes...
- l'incitation à l'usage des modes doux par la mise en place d'un nouveau maillage de pistes cyclables, la création de voies partagées mais également la mise en place d'arceaux à vélos répartis sur l'ensemble du quartier.
- la modification de l'éclairage ce dernier sera adapté en fonction de la typologie de la voie et des usages. L'objectif est également de limiter les puissances et les temps d'allumage, aussi bien d'un point de vue éco-responsable que pour la préservation de la biodiversité.
- La mise en place de 16 bornes de recharges pour véhicules électriques

- Les points d'apports volontaires pour la collecte des déchets est revue, avec la suppression de 7 PAV, la création de 9 points supplémentaires et le confortement de 3 points. L'objectif est de couvrir de manière plus efficace la totalité du quartier et ainsi de faciliter la collecte.
- La mise en place d'un véritable plan de structure paysagère et de renaturation, avec pour objectif de préserver et diversifier le patrimoine arboré en place, enrichir les strates plantées, diversifier les milieux et les ambiances, créer des aménagements dédiés à la faune, préserver la trame noire et mettre en place une gestion adaptée de ces espaces de biodiversité.
- La mise en place de mobilier urbain en harmonie avec les nouveaux espaces envisagés, du mobilier de repos, ludique mais également sportif.

Les grandes intentions qui ont guidées la définition du projet d'espaces publics sont les suivantes :



**ADAPTER LA
PROGRAMMATION AUX
HABITANTS DES GLACIS**



**PERMETTRE UNE DIVERSITÉ
D'USAGES ET UNE APPROCHE
INCLUSIVE**



**VALORISER LE PATRIMOINE
ARBORÉ EXISTANT ET LA
TRAME PAYSAGÈRE ET
ÉCOLOGIQUE**



**ADAPTER LE QUARTIER
AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**



**RENOUVELER LES
MOBILITÉS**



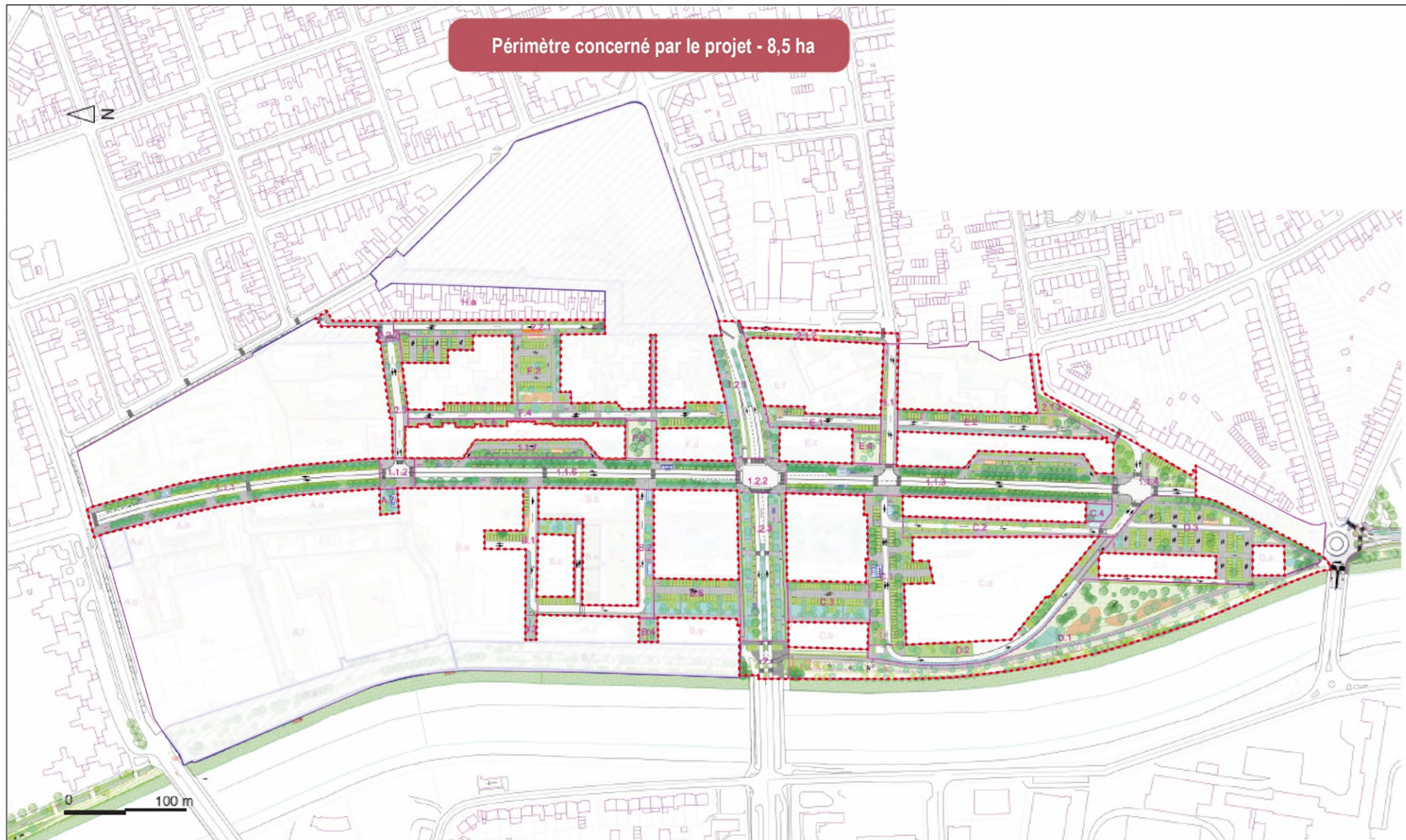
**FAVORISER LE
PRÉSENCE DE LA
BIODIVERSITÉ**

+



**S'INSCRIRE
DANS LE CADRE
RÉGLEMENTAIRE**

Périmètre concerné par le projet - 8,5 ha



La gestion des eaux pluviales

A l'heure actuelle, l'ensemble des eaux pluviales sont gérées de manière « classique » : les eaux sont collectées via des avaloirs et grilles et sont renvoyées vers le réseau existant.

L'ambition du projet est de basculer vers une gestion intégrée, plus vertueuse, en favorisant l'infiltration directe sans renvoi vers le réseau. Le projet d'aménagement intégrera des ouvrages de type noues, bassins paysagers et des ouvrages enterrés type chaussée réservoir.

En parallèle, le projet permettra de désimperméabiliser les surfaces, avec une augmentation de la surface d'espaces verts et la mise en place de revêtement perméables, notamment sur les zones de stationnement.

L'objectif sera d'infiltrer à 100% la pluie de référence, avec un rejet en surverse vers le réseau existant pour les pluies d'occurrence plus importantes. Néanmoins, vu la forte présence de réseaux sur site, et également d'arbres existants conservés, les objectifs pourront être revus à la baisse pour certains bassins versants contraints. Dans ce cas, un débit de fuite de 2l/s/ha (conformément aux prescriptions de la CUD) vers le réseau existant pourra être envisagé.

Luminosité

Le projet prévoit de renouveler l'éclairage public, dans un souci d'homogénéité et d'esthétique mais surtout sur le volet éco-responsable et biodiversité.

Volet éco-responsable

- Construction raisonnée en ajustant les référentiels d'éclairage
- Limiter les nuisances installées et les temps d'éclairage
- Minimiser les typologies d'éclairage
- Favoriser le recyclage

Volet biodiversité

- Limiter la puissance en minimisant les hauteurs de feux
- Éclairage avec une température <2700K
- Aucune émission de lumière vers le ciel, si >100 lumen
- Temporalité des intensités à définir selon abaissement / gradation / extinction / saison
- Zone de corridor écologique traité avec une évolution de teinte et d'intensité

Volet mobilité

- Ambiance lumineuse qui encourage la mobilité douce
- Apaiser les zones de rencontres entre différentes mobilités



Paysage et biodiversité

Une des ambitions du projet est de « Faire de ce quartier un modèle de nature en ville » ainsi le paysage et la biodiversité ont vocation à faire vivre le quartier, en donnant une entité propre aux différents usages.

Les intentions retenues pour le parti pris paysager et écologique sont :

Préserver et diversifier le patrimoine arboré en place

- Limiter l'abattage au strict nécessaire
- Choisir une palette végétale majoritairement locale

Enrichir les strates plantées

- Conforter ponctuellement la strate arborée déjà présente
- Diversifier les typologies de strate herbacée en lien avec les différents milieux (secs, humides, exposés ou ombragés)
- Introduire une strate arbustive nourricière pour la faune locale

Diversifier les milieux et ambiances paysagères

- Profiter de la gestion intégrée des eaux pluviales pour créer ponctuellement des milieux plus humides et frais
- Choisir les essences en cohérence avec le contexte urbain (visibilité, luminosité, volumétrie, etc...)
- Constituer une palette végétale sectorisée en fonction des usages (résidentiels, promenades, etc...)

Des aménagements dédiés à la faune

- Mettre en place des abris pour la faune présente
- Constituer des continuités écologiques

Une gestion adaptée des espaces plantés

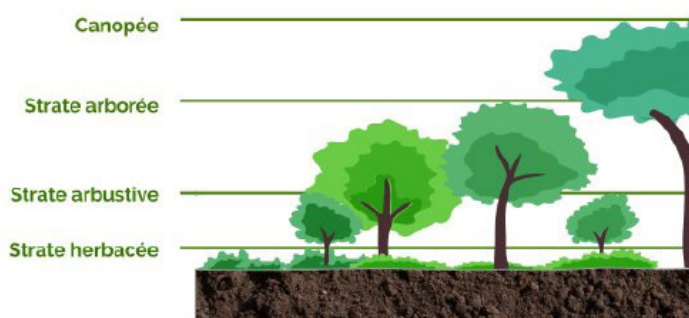
- Créer des zones de fauche tardive
- Créer des secteurs sanctuarisés pour la biodiversité
- Mettre en place une gestion des espèces exotiques envahissantes

Une trame noire préservée

- Mettre en place une baisse d'intensité lumineuse la nuit
- Varier la durée de l'allumage des luminaires en fonction des saisons
- Émettre une quantité de lumière la plus faible possible en cohérence avec les espaces publics
- Privilégier une température de couleur inférieure à 300k idéalement vers 2000k
- Limiter le nombre de points lumineux
- Ne pas éclairer les espaces naturels adjacents

Le projet prévoit la plantation d'environ 450 arbres (dont 150 sur les berges) et 180 arbres seront abattus (dont environ 70 pour des raisons phytosanitaires), soit 2,5 arbres plantés pour 1 arbre abattu.

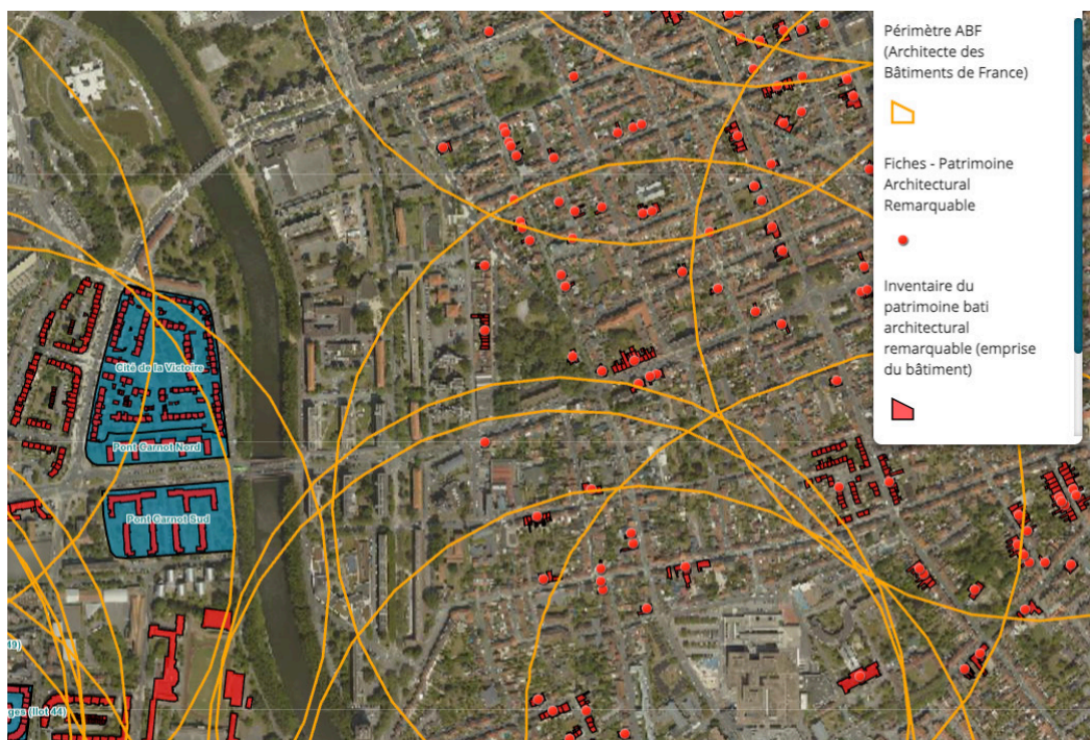
La strate arborée sera confortée avec une strate arbustive plus généreuse et une strate basse diversifiée afin de favoriser le développement de la biodiversité et d'enrichir la palette de milieux.



Le secteur intercepte également de nombreux périmètres de Monuments Inscrits, principalement situés dans le quartier Excentric. Une présentation du projet à l'Architecte des Bâtiments de France sera faite afin de recueillir son avis et éventuelles recommandations. Néanmoins le projet vise à requalifier les espaces publics

du quartier afin d'en améliorer son image et sa perception, l'impact sur les Monuments Inscrits n'en sera que positif.

PÉRIMÈTRE ABF ET PATRIMOINE BÂTI REMARQUABLE - Source PLUIHD



Phase de travaux

Des nuisances temporaires lors de la phase travaux sont à prévoir pour les riverains et les usagers du site. Il s'agira de pollution auditive et visuelle liée au trafic des engins de chantier et éventuellement quelques vibrations. Des perturbations sur les circulations peuvent également être attendu du fait de la circulation des engins de chantier toutefois il s'agit de nuisances temporaires.

Conclusion

Le projet consiste en la transformation du quartier, accompagné d'un changement profond de son rapport à l'environnement urbain et paysager proche. Cette transformation passe par la requalification des espaces publics afin de devenir des lieux de vie, d'échange et de biodiversité, favoriser ainsi le « vivre ensemble ».

Le projet a repensé les circulations afin de favoriser les modes doux sans pénaliser la voiture, les stationnements ont été réorganisés, les aménagements prévus sont plus vertueux, plus sobres, l'éclairage est adapté, les eaux pluviales infiltrées et gérées à la parcelle. La désimperméabilisation des espaces publics permet également de recréer de la biodiversité mais également de réduire l'effet d'îlot de chaleur et d'en faire un quartier plus résilient face au changement climatique.

L'objet du projet est clair, faire de ce quartier un modèle de nature en ville et de viser la labellisation Eco-quartier.

Au regard du site actuel et de son environnement au cœur d'un tissu urbain dense et hétérogène, le projet ne présente pas d'incidences négatives notables justifiant la réalisation d'une évaluation environnementale. Les aménagements prévus sont de nature à avoir une incidence positive. Les impacts négatifs identifiés sont limités et essentiellement temporaires liés à la phase travaux, ils seront donc anticipés, évités ou réduits si nécessaires.